



6 conseils

pour mettre en oeuvre une démarche compétences

1. Clarifier la sémantique

Il est essentiel de s'entendre, au sein de l'équipe, sur ce qu'est une compétence pour être sûr de se comprendre et éviter les malentendus.

3. Se baser sur l'existant.

Il existe certainement déjà dans la formation des situations propices au développement de la compétence (que ce soit dans les enseignements ou dans les évaluations). Il est intéressant de les identifier, de les valoriser et de les travailler en priorité. Si besoin est de créer une nouvelle situation, travailler par expérimentation (mise en oeuvre, évaluation, modifications). Accepter que tout ne soit pas parfait tout de suite.

5. Économiser les forces

Dans un contexte de multiples réformes de l'enseignement supérieur, il est important de faire en sorte que le travail engagé dans l'Approche par compétences soit le plus profitable possible pour la formation, les équipes pédagogiques et les étudiants. Se lancer dans une réforme complète d'un programme de formation ne serait pas raisonnable. Il apparaît donc judicieux de :

- Concentrer les efforts sur quelques éléments d'amélioration, faire des choix, prioriser en fonction des besoins de chaque diplôme.
- Procéder par étapes. Par exemple : travailler sur une ou deux compétences avant de mettre en place la totalité du référentiel, concevoir quelques évaluations par compétence puis étendre le dispositif ou encore mêler compétences transversales et compétences disciplinaires dans une ou deux évaluations.
- Mettre en place de petites transformations, qui sont facilement opérationnelles.

2. Se positionner dans une démarche d'amélioration de l'existant.

Faire un état des lieux de la formation et identifier les points que l'équipe pédagogique souhaiterait améliorer peut donner du sens à la mise en place de l'approche par compétences. Centrer la réflexion de transformation pédagogique sur les étudiants et les apprentissages, en cherchant à engager pleinement l'étudiant (apprentissage actif).

4. Travailler en équipe pédagogique

pour créer du lien entre les enseignements au sein des diplômés. Veiller à ce que tout le monde soit informé et/ou participe à la démarche au fur et à mesure. Chaque enseignant devra, à un moment donné, évaluer la compétence : il faut donc que la démarche soit comprise par le plus grand nombre et que chacun se sente dans la capacité de réaliser ce qui lui est demandé.

6. Associer des étudiants et les personnels

techniques et administratifs (personnels de scolarité, gestionnaires d'emplois du temps, techniciens d'enseignement) à la démarche, en les intégrant dans les groupes de travail et en communiquant régulièrement sur les avancées du projet. Être le plus transparent possible et recueillir l'avis de chacun facilitera la mise en oeuvre de la démarche. C'est également vrai avec les professionnels, les futurs employeurs en rapport avec le diplôme (lorsqu'il y en a) et les services universitaires en appui à la formation.